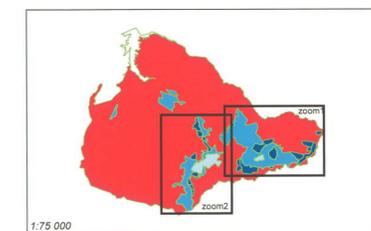


### PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

**Types de zones :**

- R : zone rouge
- En1 : zone de risque fort à très fort
- En1 indicé : zone de risque fort à très fort en attente d'équipements
- En2 : zone de risque modéré à fort
- En3 : zone de risque faible à modéré
- NCR : zone non concernée par le risque

30 JAN. 2015  
Le Préfet  
Pierre SOUBELET



Echelle 1:7 000  
200 100 0 200 m  
fond cadastral : BD PARCELLAIRE image © IGN 2014

